Auto Hall

Société anonyme au capital de 502 945 280 dirhams
Siège social : 64, avenue Lalla Yacout - Casablanca
R.C. n°137 - Casablanca

Information

Objet : Convention réglementée

Un mandat pour étude, consultation, placement et gestion de certains contrats d'assurance souscrits par la société Auto Hall et ses filiales a été confié à la société AFMA.

Il est à signaler que les administrateurs d'Auto Hall Messieurs Mohamed Saad Hassar et Khalid Cheddadi, en tant que représentant de la CIMR, sont également administrateurs d'AFMA.

Le 25 décembre 2023